

Image not found or type unknown



harcèlement aux travail mon chef

Par **Calendrier**, le **25/11/2012** à **11:01**

bonjour mes caistion je subit du harcèlement moral sur mon travail par mon chef et les salarier je suis aller viore la direction pour un autre poste dans letablissement il ni en na pas et pour le harcèlement il sont la soure doreille alors ont ma conseiller la rupure conventionelle mai je ne suis pas dacore ma caistion est que je peu saisir les prudhomme pour faire valoir mes droit. mercie de me repondre

Par **P.M.**, le **26/11/2012** à **23:27**

Bonjour,

Si vous avez suffisamment d'éléments, c'est la seule manière d'obtenir réparation...